

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE99

présenté par
Mme de La Raudière

AVANT L'ARTICLE 3

Au titre II, supprimer le mot :

« , sensibilisation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de forme rédactionnelle.